

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 26

**MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	11
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	12
2.1.	PROGRAMME 346: EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES	13
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	14
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	15
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	18
2.2.	PROGRAMME 347: PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	24
2.3.	PROGRAMME 348: GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DU MINJEC	27
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	29
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	30
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	33

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	34
3.2.	LEÇONS APPRISES	35
3.3.	PERSPECTIVES	36

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) a pour socle le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui s'appuie lui-même sur la vision de développement global qui vise à faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035.

Dans cette optique, le Gouvernement entend bâtir une économie forte et compétitive. Aussi, un accent particulier est-il mis sur la formation du capital humain à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

Au regard des missions qui lui sont assignées par le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINJEC contribue grandement à l'atteinte de cet objectif, dans le cadre de l'éducation civique, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'intégration nationale, de la culture démocratique et de la culture de la paix.

Ces différentes missions sont précisées dans le Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2013-2017) et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2013-2015).

De ces outils de pilotage, se sont déclinés le budget programme et le Projet de Performance des Administrations (PPA) qui ont fait l'objet d'une pré-évaluation au cours des pré-conférences budgétaires tenues au Ministère des Finances en juin 2012. Les programmes du MINJEC sont traduits en actions, activités et tâches dans les PAP et le CDMT.

Ce rapport présente les points d'ancrage des programmes de notre département ministériel dans les domaines de l'éducation civique, de l'insertion socioéconomique et de l'intégration nationale.

a- Éducation Civique

Au Cameroun, la nécessité de renforcer l'éducation civique s'impose aujourd'hui face à la montée fulgurante de l'incivisme, de l'immoralité et de la crise généralisée des valeurs essentielles de paix, de travail, de solidarité et de tolérance.

Dès lors, il est apparu urgent de repenser la société camerounaise afin de mettre en place une nouvelle gouvernance éducative visant un réarmement moral des populations et une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

Pour ce faire, il s'est agi de procéder au renforcement de la promotion de l'éducation civique non seulement à tous les niveaux d'enseignement, mais également dans la société tout entière. Dans cette optique, la réforme des programmes, notamment la prise en compte du « Référentiel National d'Education Civique », et la tenue en juillet 2013 du Colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale, ont constitué une opportunité. De manière pratique, il a été convenu :

- d'inculquer aux citoyens les notions de patriotisme, de civisme, d'unité et d'intégration nationale ;
- d'amener les citoyens à respecter les emblèmes et symboles de la République ;
- de former un nouveau type de citoyens responsables et fiers de vivre dans une

République exemplaire ;

- de promouvoir le culte de l'effort, du mérite et du travail bien fait ;
- de restaurer la morale publique ;
- de lutter contre l'indiscipline généralisée ;
- de lutter contre les fléaux sociaux (délinquance, toxicomanie, déviances sociales et sexuelles etc.) ;
- d'inculquer aux populations les valeurs du volontariat.

Au regard du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le MINJEC est considéré comme le bras séculier de l'Etat en matière de conception et d'élaboration de programmes d'éducation Civique en liaison avec les ministères sectoriels concernés.

b- Insertion socio-économique

Aux termes des projections du Document "Cameroun :vision 2035", la stratégie de développement social vise à améliorer le niveau de développement humain. Elle devrait également permettre le relèvement des indicateurs d'espérance de vie à la naissance, de santé, d'éducation, d'emploi et de participation à la vie sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les actions que notre département ministériel a entendu mener au cours de l'exercice budgétaire 2013.

Les éléments d'ancrage de la politique sectorielle du MINJEC relatifs à la promotion de l'emploi des jeunes à travers des programmes spécifiques existants sont consacrés par le DSCE. Il s'agit pour l'essentiel du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), du Pacte National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ), du Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la création des micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS) et du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD).

A ce titre, les priorités du Ministère consistent notamment en :

- la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi des jeunes et la préparation des bénéficiaires à la création d'emplois ;
- la garantie d'une formation continue étendue, doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience des jeunes ;
- et l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des systèmes.

En tout état de cause, ces actions s'inscrivent en droite ligne de la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans leur ensemble, en plaçant résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au cœur des politiques publiques.

c- Intégration nationale

Le développement du Cameroun nécessite la mobilisation efficiente de toutes les énergies dans un cadre de cohabitation harmonieuse. Il exige également le renforcement de l'intégration et de la mobilisation nationale, ainsi que la consolidation du processus démocratique.

Parlant de l'intégration et de la mobilisation nationale, il s'agit d'amener les Camerounais à dépasser les replis identitaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire

face à la mondialisation et à ses nombreux défis.

Les différentes initiatives engagées dans ce sens devraient s'articuler autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplins du développement. La promotion systématique du mérite comme facteur de base du progrès social contribuera à diffuser le sentiment d'une égalité de chances offerte à tous, sans distinction d'aucune sorte.

La consolidation du processus démocratique suppose un fonctionnement harmonieux de l'Etat, des partis politiques et de la société civile, selon les règles du jeu. Cela a nécessité le renforcement de la participation des populations à travers un ensemble d'actions orientées vers l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Plusieurs axes ont été déclinés en stratégies opérationnelles dans l'optique de l'intégration nationale :

- l'intégration et la mobilisation nationales ;
- la promotion des valeurs communes ;
- la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux au processus de prise de décision ;
- la lutte contre les forces centrifuges ;
- la solidarité et la redistribution équitable des richesses ;
- le développement équilibré et harmonieux du territoire ;
- la mobilisation citoyenne et le réarmement moral ;
- la communication sociale.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les missions dévolues au Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique par rapport à celles de l'ex Ministère de la Jeunesse, se sont sensiblement étoffées. A travers la réorganisation gouvernementale du 09 décembre 2011, le Chef de l'Etat a non seulement reconduit le ministère en charge spécifiquement de l'encadrement de la jeunesse, mais lui a assigné une autre mission importante à savoir, l'éducation civique des populations, ceci dans l'optique de parvenir à une République exemplaire déclinée dans son plan de société du Septennat des Grandes Réalisations.

En effet, selon les dispositions de l'article 24 du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;

- de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;
- de l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- de la promotion de l'intégration nationale ;
- de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment : l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun(CNJC).

Sur le plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs départements ministériels. Dans le domaine de la formation professionnelle, il offre aux apprenants à travers les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), un encadrement et un accompagnement extrascolaires, en vue de leur épanouissement. Ici, le MINEFOP est incontestablement considéré comme le chef de file, tandis que le MINJEC y apparaît comme intervenant avec d'autres départements ministériels qui œuvrent dans ce domaine.

S'agissant de la culture de la paix et de la culture démocratique, le MINJEC y intervient à divers niveaux, en fonction de sa cible.

Pour terminer, sur le plan technique, il convient de relever le caractère transversal des actions du MINJEC qui se déploie aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation, indépendamment de la nouvelle nomenclature du MINEPAT concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Ces domaines d'intervention couvrent entre autres les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle ;
- enseignement hors niveau ;
- affaires communes de la jeunesse ;
- vie associative des jeunes ;
- lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
- protection sociale, assainissement et protection de l'environnement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois programmes du Ministère de la Jeunesse et de l'Education civique ont été mis en œuvre dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants : la mise en œuvre du nouvel organigramme, la tenue d'un colloque international sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, la poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux, le renouvellement des organes dirigeants du

Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC).

- **la mise en œuvre du nouvel organigramme**

A la suite des décrets Présidentiels N°2011/408 du 9 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement et N° 2012/565 du 28 novembre 2012, portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, des nouvelles missions ont été assignées à l'ex-Ministère de la Jeunesse qui, du même fait, est devenu Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

La mise en œuvre de ce nouvel organigramme, a permis la couverture de la carte administrative du Cameroun (360 délégations d'arrondissement, 58 délégations départementales, 10 délégations régionales, 364 CMPJ d'arrondissement, 58 CMPJ départementaux, 10 CMPJ régionaux et 02 CMPJ de référence).

Il est à noter que l'ouverture et le fonctionnement effectif de 434 Centres Multifonctionnel de Promotion des Jeunes vise à intensifier l'encadrement extra-scolaire de la Jeunesse.

- **la tenue d'un Colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale,**

Dans le cadre de la promotion de l'intégration nationale et de l'éducation à la citoyenneté, un colloque international sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, réunissant 1800 participants issus du Gouvernement, des parlementaires, des représentants des organisations internationales, des universitaires, des experts, des acteurs de la société civile et du secteur privé, des responsables du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique et des administrations partenaires, des leaders des organisations et mouvements de jeunesse a été organisé du 08 au 10 juillet 2013, sur le thème « **Education Civique et Intégration Nationale : enjeux, défis et perspectives pour la construction d'un Cameroun exemplaire** ». Cette rencontre dont l'objectif était de développer des stratégies et des mécanismes susceptibles de cultiver chez les camerounais l'esprit civique et patriotique et De promouvoir un vivre ensemble harmonieux à travers la mobilisation de l'expertise nationale et internationale.

- Ces assises ont abouti à la création des comités locaux d'éducation civique et d'intégration nationale dans toutes les circonscriptions administratives ;

- L'élaboration des programmes sectoriels d'éducation civique et une stratégie camerounaise de l'intégration nationale ;

- La validation et production du référentiel de l'éducation civique et de l'intégration nationale

- **l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement**

Dans l'optique d'intégrer toutes les couches sociales de la population camerounaises et de renforcer la participation des jeunes au processus de développement, l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) a poursuivi la formation et l'insertion sociale des jeunes volontaires. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2013, 1000 jeunes issus des couches vulnérables (pygmées, bororos, enfants de la rue, jeunes des zones

frontalières) ont été formés dans les domaines de l'éducation civique, l'agriculture, l'élevage et la pisciculture.

- **la poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux**

Pour ce qui est de la poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux, elle s'est faite à travers la mobilisation, la formation et le financement de 347 projets des jeunes.

- **Le renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la jeunesse du Cameroun (CNJC).**

Il a permis la mise sur pied de 421 bureaux communaux, départementaux, régionaux et national de cette plate-forme de concertation, d'expression et de consultation des jeunes.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 346

EDUCATION CIVIQUE ET INSERTION SOCIALE DES JEUNES

Responsable du programme

NDZO AUGUSTINE KUM

Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des

Jeunes

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 346 concourt à la promotion de l'Education Civique; l'Intégration Nationale et l'insertion sociale des jeunes sur l'ensemble du territoire national. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il est question pour ce programme de :

- mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ;
- dresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme ;
- promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale, afin de résorber le désintéressement qui les anime.

OBJECTIF	Promouvoir l'éducation civique et l'intégration nationale	
Indicateur	Intitulé:	- Nombre de camps et campagnes d'éducation civique et d'intégration nationale; - Nombre de réseaux thématiques d'organisation des jeunes
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	58.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	500.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE Action 02: PROMOTION DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ Action 03: DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 165 600 000	CP 4 165 600 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZO AUGUSTINE KUM, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 346 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a été exécuté dans un contexte marqué par la croisade contre la montée inquiétante de l'incivisme dans toutes les sphères sociales, les atteintes à l'inclusion sociale, la faible implication des jeunes à la prise des décisions et la poursuite du développement du mouvement associatif.

En effet, l'environnement social camerounais est caractérisé aujourd'hui, plus que par le passé, par un effondrement remarquable des valeurs civiques, morales et éthiques. Ainsi, les valeurs telles que l'amour de la patrie, le respect des institutions et des emblèmes de la République, le respect de la chose publique, la paix, la solidarité, l'honnêteté, l'intégrité, entre autres, sont en perte de vitesse.

A contrario, on observe une forte tendance au repli identitaire, une amplification des déviations, surtout en milieu jeune, à travers des actes tels que le banditisme, l'abus de drogues et des substances illicites, les agressions, les vols, les viols ...:

Parmi les mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer cette situation qui entrave l'avancée du Cameroun vers son émergence à l'horizon 2035 et que bon nombre de camerounais qualifie de « cancer social », figure en bonne place :

- la promotion de l'intégration nationale ;
- la promotion de l'éducation à la citoyenneté ;
- le développement du mouvement associatif.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

Le programme 346 avait pour objectif de promouvoir l'Education Civique et l'Intégration Nationale sur l'ensemble du territoire national. Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il était question de mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques sur l'ensemble de la population en général, et chez les jeunes en particulier ; adresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme ; promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale, afin de résorber le désintéressement qui les anime. Ceci devait s'opérer à travers une démarche pédagogique, traduite par l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, des rencontres internationales de réflexion autour de ces concepts, des campagnes de sensibilisations sur les phénomènes sociaux qui touchent les jeunes, des sessions de formations pour doter les jeunes de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la Nation.

A ce titre, de nombreuses actions significatives ont été menées au cours de l'année 2013 :

- l'organisation d'un colloque international sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale ;
- la production et la diffusion de 4000 exemplaires du référentiel d'éducation civique et d'intégration nationale ;
- l'élaboration des documents stratégiques en matière d'Education Civique et d'Intégration Nationale (Stratégie Nationale de l'Intégration Nationale et politique Nationale d'Education Civique) ;
- la mise en œuvre des activités d'éducation à la citoyenneté dans les structures déconcentrées du MINJEC ;
- l'organisation des campagnes spéciales de sensibilisation à la citoyenneté (quatre campagnes organisées ; environ 20 000 jeunes sensibilisés) ;
- la formation des pairs éducateurs, des encadreurs et des autorités locales pour la prévention et la lutte contre le VIH et le SIDA (698 pairs éducateurs ; 147 encadreurs et 66 autorités locales formés) ;
- l'organisation des campagnes de conseil et dépistage volontaire du VIH en partenariat

avec l'UNICEF (110532 jeunes mobilisés et 6786 testés) ;

- l'organisation des semaines d'éducation à la citoyenneté (semaine de la jeunesse ; semaine de l'unité nationale ...) ;
- le renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la jeunesse au niveau communal, départemental et régional (421 bureaux mis en place et opérationnels dans tout le territoire national) ;
- l'assainissement du fichier national des organisations de jeunesse ;
- l'organisation d'un séminaire de renforcement des capacités de jeunes des CNJ des pays du Commonwealth sur l'imprégnation des actions du Commonwealth en faveur des jeunes

Au regard de ces données et des résultats escomptés, le bilan apparaît mitigé pour des raisons liées à la jeunesse de notre département ministériel d'une part, et l'insuffisance des moyens financiers d'autre part.

En effet, compte tenu de l'absence de documents de référence régissant les domaines d'intervention que sont l'Intégration Nationale et l'Education Civique, la priorité a été donnée à l'élaboration de ces documents pour mieux encadrer les activités y relatives. Néanmoins dans ces domaines, les résultats du Colloque susmentionné ont permis de mettre sur pied les CODECIN et les CORECIN dans les dix régions et d'y implémenter de nombreuses activités de sensibilisation en Education Civique et en Intégration Nationale. De même la célébration des fêtes nationales et des journées commémoratives ont servi de prétexte à la tenue de plusieurs activités sur l'Education Civique et sur l'Intégration Nationale.

S'agissant de la sensibilisation et de la formation des jeunes sur les fléaux sociaux, l'on a enregistré des résultats satisfaisants, parfois au-delà des attentes, notamment dans le cadre de la prévention des IST/VIH/SIDA.

Concernant la promotion de la participation des jeunes à la vie sociale, la plate-forme nationale de concertation, d'expression, de coordination, de consultation et d'action des organisations de jeunesse du Cameroun qu'est le CNJC a vu ses organes dirigeants renouvelés au cours de l'année 2013. Dans l'ensemble le processus s'est déroulé avec satisfaction sur l'étendue du territoire national, constituant ainsi une avancée importante dans l'apprentissage et l'assimilation des usages de la démocratie chez les jeunes. Par ailleurs, le fichier des organisations de jeunesse qui constitue un préalable à la mise en réseaux thématiques des organisations de jeunes qui rendra plus efficace la collaboration entre ces organisations et leurs partenaires a été assaini.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Quatre (04) campagnes organisées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 670 807 367	CP 4 670 807 367
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -505 207 367	Ecart CP -505 207 367
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 643 880 361	CP 4 642 350 361
TAUX DE CONSOMMATION	43,52 %	99,39 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La première année a été consacrée à l'élaboration des documents cadres de sensibilisation des populations compte tenu des nouvelles missions assignées au Ministère à la faveur de la réorganisation du gouvernement en 2011;	
PERSPECTIVES 2014	Etant donné que les jalons ont été mise en place en 2013, la mise en œuvre effective des actions se fera à partir de 2014 ; L'objectif pourrait être amélioré compte tenu de la disponibilité des documents stratégiques susmentionnés.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE									
OBJECTIF	Développer le sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de campagnes en faveur de l'intégration nationale					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure	-							
	Année de référence:	2011							
	Valeur de référence:	58.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	500.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	20 000 000	20 000 000	1 448 531 450	1 448 531 450	1 448 531 450	1 448 531 450	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Inexistence d'une stratégie Camerounaise d'intégration nationale								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration de la stratégie camerounaise de l'intégration nationale (draft final validé) Organisation du colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources allouées ont effectivement servi à l'élaboration de la stratégie Camerounaise d'intégration nationale								
Perspectives 2014	Poursuite de l'action envisagée.								

Action 02 PROMOTION DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

OBJECTIF	Doter les jeunes et les adultes de connaissances et de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la Nation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bénéficiaires				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		360.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		20000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	10 073 900 000	4 073 900 000	9 157 922 913	3 157 922 913	3 130 995 907	3 129 915 907	34,19 %	99,11 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le souci pour le Cameroun de construire une nation exemplaire							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Poursuite de l'opérationnalisation de l'ASCNPD à travers la formation de 1000 volontaires dans le domaine de l'agriculture l'élevage et les petits métiers</p> <ul style="list-style-type: none"> -élaboration du programme national d'éducation civique :(draft 1 validé) -mise en œuvre des activités d'éducation à la citoyenneté dans les structures déconcentrées -Campagne spéciales de sensibilisation à la citoyenneté (quatre campagnes organisées ; environ 20 000 jeunes sensibilisés) -Formation des paires éducateurs, des encadreurs et des autorités locales pour la prévention et la lutte contre le VIH et le SIDA (698 paires éducateurs ; 147 encadreurs et 66 autorités locales formés) -Organisation des campagnes de sensibilisation à la prévention primaire des IST VIH /sida en partenariat avec l'UNICEF ;(110532 jeunes mobilisés et 6786 testés) -Organisation des semaines d'éducation la citoyenneté (semaine de la jeunesse ; semaine de l'unité nationale ...) 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - - Au regard du nombre des jeunes et adultes bénéficiaires lors des différentes campagnes de sensibilisation, les résultats nous semble satisfaisants grâce à l'apport des partenaires techniques et financiers - - La valeur cible de l'indicateur a été sous-estimée au moment de la planification. 							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - - Poursuite de la promotion de l'éducation à la citoyenneté - - L'indicateur pourrait être reformulé. 							

Action 03 DÉVELOPPEMENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

OBJECTIF	Favoriser une participation plus efficace des jeunes au processus de développement national							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de réseaux d'associations créés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		11.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	71 700 000	71 700 000	64 353 004	64 353 004	64 353 004	63 903 004	100 %	99,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - L'absence d'un fichier national des associations de jeunesse ; - L'arrivée à terme du mandat des responsables des organes dirigeants du CNJC 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> -Renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la Jeunesse ; au niveau communal ; départemental et régional (421 bureaux mis en place et opérationnels dans tout le territoire national) -Elaboration du fichier national des organisations de jeunesse -organisation d'un séminaire de renforcement des capacités de jeunes des bureaux des CNJ des pays du Commonwealth sur l'imprégnation des actions du Commonwealth en faveur des jeunes 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - L'appui au fonctionnement et renouvellement des organes dirigeants du CNJC ; - L'élaboration d'un fichier national des organisations de jeunesse. 							
Perspectives 2014	Poursuite de l'action à travers la mise en place effective des réseaux thématiques							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 347

PROMOTION ECONOMIQUE DES JEUNES

Responsable du programme

RAHMATOU SADJO

Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des

Jeunes

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel concourt à la promotion économique des jeunes, plus précisément, le développement de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi des jeunes, la redynamisation des structures d'encadrement des jeunes.

OBJECTIF	Promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes formés et insérés dans le circuit économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	5000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	28835.0
	Année cible:	2017
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES Action 02: REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES Action 03: PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT	
DOTATIONS INITIALES	AE 12 194 920 000	CP 2 792 720 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	RAHMATOU SADJO, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme «347 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la refondation du ministère.

Précédemment Ministère de la jeunesse, le département est devenu Ministère de la jeunesse et de l'Education Civique, à la faveur du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Une telle mutation a entraîné :

- la dévolution au ministère de nouvelles missions, à savoir l'éducation civique et l'intégration nationale, et par ricochet ;
- l'extension de sa cible à l'ensemble des populations, à travers le décret n°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- l'adoption (à travers le décret suscité) d'un cadre organique adapté aux nouvelles missions.
- l'ouverture dans chaque unité administrative (arrondissement, chef-lieu de département, chef-lieu de région), d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 347 était de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en le faisant passer de 5000 à 28 835, le nombre de jeunes formés et/ou insérés au 31 décembre 2013.

Au terme de l'exercice 2013, il apparait ce qui suit :

S'agissant de la formation, 01 CMPJ a été construit ; 08 CMPJ ont été réhabilités ; 25 structures d'encadrement ont été équipées.

Pour ce qui est du financement des entreprises des jeunes, 347 entreprises de jeunes ont été financées. Ainsi, en cumulant les emplois directs et ceux indirects, **le nombre de jeunes insérés a été porté à 6000, au 31 décembre 2013.**

Cette performance a été possible grâce à une gestion efficace des fonds mis à disposition.

Le cadre institutionnel de suivi-accompagnement de proximité mis en place depuis le lancement, a également favorisé la consolidation des emplois générés jusque-là, et donc l'atteinte de l'objectif global du programme.

D'autres facteurs ont contribué à l'atteinte de cet objectif du programme:

-l'allègement des procédures de financement. L'on est passé d'un financement indirect (à travers les établissements de micro finance), à un financement direct (mis à la disposition du jeune)

-la diminution du montant alloué au junior entreprise au profit des micro-entreprises, a permis d'augmenter les nombres des jeunes bénéficiaires et donc d'entreprises créées.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	15 000 jeunes formés et 1041 jeunes insérés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 11 762 348 250	CP 2 360 148 250
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 432 571 750	Ecart CP 432 571 750
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 313 718 738	CP 2 311 198 738
TAUX DE CONSOMMATION	19,67 %	97,93 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre de structures d'encadrement fonctionnelles et augmentation du nombre de jeunes formés ; - Réduction du montant des crédits alloués aux juniors entreprises et augmentation des crédits alloués aux micros entreprises ; - Augmentation du nombre d'entreprises financées et augmentation du nombre d'emplois créés et de jeunes insérés. 	
PERSPECTIVES 2014	<ul style="list-style-type: none"> - augmentation du nombre de structures d'encadrement des jeunes ; - augmentation du nombre de bénéficiaires du PAJER-U/PIFMAS ; - optimisation du suivi/accompagnement des jeunes bénéficiaires. 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'AUTO-EMPLOI DES JEUNES									
OBJECTIF	Encadrer les jeunes dans la création d'entreprise et l'auto-emploi								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'entreprises créées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		4500.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		16565.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	8 384 300 000	884 301 000	7 964 646 250	464 647 250	470 856 137	470 856 137	5,91 %	101,34 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Accroissement de la demande								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Financement des 347 entreprises des jeunes								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Réalisation satisfaisante								
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître le nombre de bénéficiaires au PAJER-U /PIFMAS - Optimiser le suivi/accompagnement des jeunes bénéficiaires 								

Action 02 REDYNAMISATION DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES

OBJECTIF	Accroître le nombre de CMPJ fonctionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de CMPJ fonctionnels créés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		94.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		430.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 147 120 000	244 919 000	2 145 972 000	243 771 000	206 380 988	203 860 988	9,62 %	83,63 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	mise en œuvre du nouvel organigramme du MINJEC							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	01 CMPJ a été construit ; 08 CMPJ ont été réhabilités ; 25 structures d'encadrement ont été équipées.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Réalisation satisfaisante							
Perspectives 2014	Augmenter le nombre de structures d'encadrement fonctionnelles							

Action 03 PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DES STRUCTURES D'ENCADREMENT									
OBJECTIF	Assurer un suivi efficace des activités des structures d'encadrement des jeunes								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de missions d'évaluation					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2011						
	Valeur de référence:		10.0						
	Année cible:		2017						
	Valeur Cible		70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 663 500 000	1 663 500 000	1 651 730 000	1 651 730 000	1 636 481 613	1 636 481 613	99,08 %	99,08 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre du nouvel organigramme								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Appui aux structures d'encadrement								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les structures nouvellement créées ont reçu un appui dans la mise en œuvre de leurs activités								
Perspectives 2014	Amélioration de la qualité de l'encadrement								

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 348

GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL DU
MINJEC

Responsable du programme

NGO ASSAMBA LUC
Directeur des Affaires Generales

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme concourt à la mise en oeuvre des programmes opérationnels, en leur fournissant un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble. Plus précisément, il met en place des pré-requis sans lesquels la mise en oeuvre des programmes opérationnels pourrait être compromise.

Cependant, il ne traite que des aspects essentiellement transversaux aux programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements des services, le renforcement de la gouvernance, etc.

OBJECTIF	Fournir aux services un appui de qualité pour l'exercice de leurs missions, en termes de ressources humaines, de moyens de fonctionnement, de conseil juridique, ainsi qu'en matière de logistique, de documentation, de systèmes d'information et de communication; - Optimiser les moyens et les modes de fonctionnement dans une logique d'efficacité.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de structures du MINJEC disposant de ressources conséquentes
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SERVICES Action 02: ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES Action 03: PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 823 680 000	CP 1 743 680 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NGO ASSAMBA LUC, Directeur des Affaires Generales	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 348 du MINJEC a été exécuté dans l'optique de poursuivre la modernisation des dispositifs de gouvernance des services publics fondée sur l'amélioration des conditions de travail dans certaines structures, dans un contexte général caractérisé par :

- le manque d'infrastructures adéquates de services ;
- le manque d'équipements conséquents ;
- l'instabilité des applications d'exécution budgétaire ;
- la question des quotas trimestriels inférieurs à la dotation initiale ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du nouvel organigramme
- la mise en œuvre du nouveau régime financier de l'Etat ;
- le manque de formation du personnel sur l'appropriation des applications (SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE) et de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme;
- le retard dans la transmission des documents administratifs ;
- la notification tardive du budget d'investissement ;
- l'introduction des nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 348 était d'une part de **fournir aux services un appui de qualité pour l'exercice de leurs missions, en termes de ressources humaines, de moyens de fonctionnement, de conseil juridique, ainsi qu'en matière de logistique, de documentation, de systèmes d'information et de communication** et d'autre part d'**Optimiser les moyens et les modes de fonctionnement dans une logique d'efficacité. Au terme de l'exercice 2013, et sur la base des documents bilan (rapport annuel) des différents services**, la performance technique est de 27,35%. Plusieurs facteurs ont contribué à la contre-performance de ce programme :

- retard dans la transmission des documents administratifs ;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du nouvel organigramme ;
- notification tardive du budget d'investissement ;
- l'instabilité et la non maîtrise des applications PROBMIS, SIGIPES, ANTILOPE ;
- la question des quotas trimestriels inférieurs à la dotation initiale ;
- l'introduction des nouvelles réformes dans le système de passation des marchés publics.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Amélioration des conditions de travail dans 18 structures	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 751 044 383	CP 1 671 044 383
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 72 635 617	Ecart CP 72 635 617
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 586 380 950	CP 1 577 870 135
TAUX DE CONSOMMATION	90,6 %	94,42 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	-La mise en application du nouvel organigramme du MINJEC augmentant le nombre de poste de dépense alors que le budget avait déjà été voté. -la non maîtrise des applications PROBMIS et ANTILOPE ; -la réforme du système de passation des marchés publics.	
PERSPECTIVES 2014	-harmonisation du cadre logique du programme support ; -accroissement de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement desservices centraux et déconcentrés du MINJEC; -opérationnalisation du nouvel organigramme ; -formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE)	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SERVICES									
OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail								
Indicateur	Intitulé:	nombre d'édifices construits, réhabilités et/ou équipés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	32.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	120.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	544 180 000	464 180 000	524 508 211	444 508 211	442 006 491	442 006 491	84,27 %	99,44 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la non maîtrise de l'application PROBMIS ; - la réforme du système de passation des marchés publics ; - la mise en œuvre du nouvel organigramme. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement, réhabilitation des services ; - Equipement des services. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La réalisation satisfaisante								
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - accroissement de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et de l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINJEC; - Intensification de la formation continue des personnels 								

Action 02 ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Faire de la gestion des ressources humaines un levier de performance							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels formés et/ou recyclés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		300.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	964 900 000	964 900 000	941 263 218	941 263 218	867 192 602	860 442 787	92,13 %	91,41 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du nouvel organigramme ; - Affectation de nouveaux cadres ; - Implémentation du nouveau régime financier de l'État. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités du personnel ; - Gestion des carrières. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Résultat satisfaisant							
Perspectives 2014	Intensification de la formation continue des personnels; Poursuite du processus de la déconcentration de la gestion des ressources humaines et de la solde							

Action 03 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de satisfaction des usagers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		500.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	314 600 000	314 600 000	285 272 954	285 272 954	277 181 857	275 420 857	97,16 %	96,55 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	la non maîtrise des applications PROBMIS, SIGIPES, ANTILOPPE ; la mise en œuvre du nouvel organigramme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	coordination et pilotage des activités ; mise en œuvre de la communication gouvernementale ; suivi évaluation des projets.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Résultat satisfaisant							
Perspectives 2014	Formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE) ; Renforcement des privilèges de traitement des actes de la solde et des pensions (transmission des États de Somme Due et saisie et validation des ESD, logement et avancement) ; Implémentation de la déconcentration verticale de gestion des carrières dans les services déconcentrés.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2013 du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, la première année de mise œuvre du nouvel organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable **autonomisation des jeunes, un réarmement moral des populations pour un vivre ensemble harmonieux**.

Les premiers résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs ; le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Jeunesse et Education Civique », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique s'est fixé comme objectif stratégique : « ***promouvoir l'autonomisation des jeunes, l'éducation civique et l'intégration nationale*** ».

Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère notamment:

- la promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale ;
- la promotion de l'insertion socio-économique des jeunes.

L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale

L'objectif de cet axe est de porter à 20 000 le nombre de jeunes et d'adultes dotés de valeurs citoyennes, de connaissances et de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement en 2015.

Au titre de l'exercice 2013, le MINJEC a atteint le chiffre de 132 377 (valeur à spécifier) jeunes et adultes formés aux valeurs citoyennes. Cette performance a été possible grâce aux activités de grande mobilisation (la tenue du colloque international sur l'éducation civique et l'intégration nationale, le renouvellement des organes dirigeants du Conseil National de la Jeunesse du

Cameroun) et celles organisées avec l'appui des partenaires techniques et financiers (la mise en œuvre du projet de prévention primaire des IST/VIH/SIDA en partenariat avec l'UNICEF, l'élaboration de la stratégie nationale du volontariat avec l'appui du PNUD).

Il est à noter que *L'ASCNPD a formé en 2013, 1000 volontaires issus des couches socialement vulnérables dans les domaines de l'éducation civique, de l'agriculture, de l'élevage et des petits métiers.*

Promotion de l'insertion socioéconomique des jeunes:

L'objectif du programme 347 était de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes en faisant passer de 5000 à 28 835, le nombre de jeunes formés et/ou insérés à l'horizon 2017.

Au terme de l'exercice 2013, il apparaît ce qui suit :

S'agissant des structures de formation, 01 CMPJ a été construit ; 08 CMPJ ont été réhabilités ; 25 CMPJ ont été équipés.

Pour ce qui est du financement des entreprises des jeunes, 347 entreprises de jeunes ont été financées. Ainsi, en cumulant les emplois directs et ceux indirects, **le nombre de jeunes insérés a été porté à 6000, au 31 décembre 2013.**

Cette performance a été possible grâce à une gestion efficace des fonds mis à disposition.

Le cadre institutionnel de suivi-accompagnement de proximité mis en place depuis le lancement, a également favorisé la consolidation des emplois générés jusque-là, et donc une avancée vers l'atteinte de l'objectif global du programme.

D'autres facteurs ont contribué à la réalisation de cette performance:

- l'allègement des procédures de financement. L'on est passé d'un financement indirect (à travers les établissements de micro finance), à un financement direct (mis à la disposition du jeune)
- la diminution du montant alloué au junior entreprise au profit des micro-entreprises, a permis d'augmenter les nombres des jeunes bénéficiaires et donc d'entreprises créées.

3.2. LEÇONS APPRISSES

La mise en œuvre de l'ensemble des programmes du Ministère a révélé une formulation peu porteuse des objectifs, des actions et des indicateurs

- Le budget programme étant une construction permanente, la cuvée 2013 des programmes budgétaires a montré que des aménagements profonds doivent être opérés dans la présentation des programmes, le contenu des actions et la définition des indicateurs ;

- Il existe un besoin d'harmonisation de certains éléments de programmes, afin d'éviter par exemple d'avoir des indicateurs différents pour renseigner une même réalité, ou d'avoir des libellés d'actions différents donnant l'impression de traiter des réalités différentes ou de présenter de façon agrégée les données différentes par nature.

La mise en place d'une base de données, ou d'un répertoire des indicateurs permettrait de régler en partie ce problème ;

- Bien choisir les indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées. Un mauvais choix d'indicateur oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise. Il faudrait un meilleur accompagnement dans la formulation des indicateurs compte tenu de la spécificité du secteur social dont les données se prêtent difficilement à la quantification.

3.3. PERSPECTIVES 2014

- veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère ;
- renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
- revoir les objectifs, les actions et les indicateurs, pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions ;
- mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- solliciter une dotation budgétaire permettant de faire fonctionner toutes les structures engendrées par le nouvel organigramme du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique ;
- accroître la dotation allouée à l'insertion socioéconomique des jeunes (PAJER-U/PIFMAS) compte tenu de l'importance stratégique de cet axe (DSCE) ;
- renforcer le processus de déconcentration de gestion de la solde et des pensions (*transmission des Etats de Somme Due et saisie et validation des ESD, logement et avancement*)